

**Zone de Château-Thierry – Paroisses du sud de l’Aisne**

Vous propose un

# **PÈLERINAGE À ROME**

**du mardi 11 au samedi 15 février 2025**



**« Année Jubilaire 2025 »**

***sous la conduite de Don Arnaud AMAYON***

**Renseignements et inscriptions**

**Adresse :** 1 rue de la Madeleine, 02400, Château-Thierry

**Tel :** 03 23 83 25 77

**Mail :** [pelelromesclv@gmail.com](mailto:pelelromesclv@gmail.com)

**Réponse exigée avant le 29 décembre 2024**

**ROUTES  
BIBLIQUES**

Organisation technique

[www.routesbibliques.fr](http://www.routesbibliques.fr) – IM 075 140 173

## PROGRAMME

### J.1 Mardi 11 février Vol aller / Basilique SAINTE MARIE-MAJEURE

⊢ Le matin, formalités d'embarquement avec assistance *Routes Bibliques* et départ en avion de **PARIS** pour **ROME**. Vol *ITA AIRWAYS* (11h45-13h50).

Accueil du groupe à l'aéroport et départ en autocar privatisé vers l'hébergement pour déposer les bagages.

*Déjeuner à la charge de chacun.*

⊢ L'après-midi, visite de la **Basilique Sainte-Marie-Majeure**, la plus ancienne des quatre basiliques majeures : *passage de la Porte Sainte* et visite. Recueillement devant l'icône de la Vierge « *Salus populi romani* » à laquelle le saint père confie tout voyage apostolique. *Célébration de la messe.*

Et, selon le temps disponible en fonction de l'horaire d'arrivée du vol, entrée dans l'**Église Sainte-Praxède** située à proximité, remarquable pour ses mosaïques du IX<sup>e</sup> siècle et la chapelle Saint-Zénon.

*Installation à l'hébergement, dîner et nuit à ROME.*

### J.2 Mercredi 12 février AUDIENCE PONTIFICALE / ROME BAROQUE

⊢ Le matin au **VATICAN** (*arriver pour 7h30*) : participation à l'**audience pontificale** place Saint-Pierre avec le pape, expérience unique de « l'universalité de l'Eglise » avec tous les groupes de pèlerins présents.

*Déjeuner.*

⊢ L'après-midi, visite de la **Rome baroque et du centre historique** :

- La **Place Navone** : elle reprend l'emprise laissée par les vestiges du stade de l'empereur Domitien édifié pour 20000 spectateurs en l'an 86) ;
- Entrée dans l'**Église Saint-Louis-des-Français** : deux tableaux du Caravage y sont particulièrement remarquables, en particulier « la Vocation de St Matthieu », cher au pape François ;
- Passage devant le **Panthéon** (*sans entrée*) temple romain édifié par Agrippa et transformé en église ; Sa coupole fut la plus grande du monde romain antique (*43,30 m de diamètre*) et la plus grande jamais édifiée en béton non armé ;
- Entrée dans l'**Église Saint-Ignace** d'époque baroque, avec sa fameuse coupole en trompe l'œil.
- La **Fontaine de Trevi**, la plus grande et la plus célèbre des fontaines de la ville ;
- L'**Église de la Trinité-des-Monts**.

*Célébration de la messe* en fin d'après-midi.

*Dîner et nuit à ROME.*

### J.3 Jeudi 13 février VATICAN & Basilique SAINT-PIERRE / VISITES AU CHOIX

⊢ Le matin à la **Basilique Saint-Pierre du Vatican** : *passage de la Porte Sainte* (itinéraire à partir du Château Saint-Ange). A l'arrivée dans la basilique : temps de prière devant la Confession de Pierre (tombeau), puis visite de la basilique : arrêt devant les tombes de saint Jean-Paul II et de saint Jean XXIII. Descente dans les cryptes vaticanes où reposent de nombreux papes : passage devant le tombeau de St Pierre et devant la tombe de saint Paul VI. Court temps libre place Saint-Pierre.



*Déjeuner.*

⊢ L'après-midi, **visites au choix** : (liste non exhaustive à préciser ensemble ; et à titre d'exemple)

- Visite de l'**Église Saint-Barthélemy-en-l'Île**, dédiée aux martyres des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles ; rencontre envisageable avec la Communauté de Sant'Egidio ;
- Visite d'autres églises ou basiliques : **Saint-Clément**, **Sainte-Sabine** (Dominicains, sur la colline de l'Aventin), **La Trinité des Monts** (si non faite le mercredi ; ou autres lieux) ;
- ou autres visite en liberté
- **Temps libre** ; Célébration de la messe en fin d'après-midi. (> à Budgéter pour les entrées payantes).

*Dîner et nuit à ROME.*

**J.4 vendredi 14 février ROME ANTIQUE / Basilique ST PAUL HORS-LES-MURS**

⊢ Le matin, visite de la **Rome antique** : vue extérieure du Colisée et de l'Arc de Triomphe de Constantin puis marche sur l'avenue des Forums impériaux jusqu'au Capitole et vue d'ensemble du Forum. En fin de matinée, départ vers Saint-Paul Hors les Murs.

*Déjeuner.*

⊢ L'après-midi, visite de la **Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs** : visite de l'atrium, passage de la porte Sainte, visite de la basilique. (Possibilité de visite du cloître, avec le petit musée d'art sacré attenant, à la charge de chacun). Puis départ vers les **Catacombes de Sainte-Agnès**. Célébration de la messe au Mausolée de Sainte-Constance.

*Dîner et nuit à ROME*

**J.5 samedi 15 février Basilique SAINT JEAN-DE-LATRAN - vol retour**

⊢ Le matin, marche jusqu'à la **Basilique Saint-Jean-de-Latran**, la cathédrale de Rome, église mère et tête de toutes les Eglises. Elle fut siège pontifical jusqu'en 1377 : passage de la Porte Sainte et visite de la basilique.

Au baptistère byzantin attenant à la basilique, renouvellement des promesses du baptême de fin de pèlerinage et Célébration de la messe à proximité.

*Déjeuner panier repas.*

L'après-midi, transfert à l'aéroport de **ROME**, formalités d'embarquement avec assistance *Routes Bibliques* et vol de retour vers **PARIS**. Vol **ITA AIRWAYS** (15h05-17h15)

*Ce programme est susceptible de modifications en fonction des confirmations de réservation des célébrations (participation libre, mais sites à prévoir). La visite des basiliques St Jean du Latran et Ste Majeure peuvent être permutées si vous le souhaitez.*



St Pierre – Vatican



St Jean-du-Latran



Sainte Marie-Majeure



St Paul hors-les-Murs



## CONDITIONS

Prix forfaitaire par personne : **855€** pour un minimum de 40 participants  
**Acompte de 300€ à l'inscription puis règlement en 2 fois avant 25/12**

### CE PRIX COMPREND

- ✓ le transport aérien PARIS - ROME et retour sur vols réguliers.
- ✓ les taxes d'aéroport : 65 € à ce jour.
- ✓ le transport en autocar privatisé pour les transferts aéroport de Rome Fiumicino – hébergement à Rome le 11/02/25 et hébergement à Rome – aéroport de Rome Fiumicino le 15/02/25 incluant les permis de circulation dans la ville de Rome.
- ✓ 10 tickets de transports en commun romain "ATAC" pour vos déplacements en transport en commun (métro, bus, ou tramway).
- ✓ l'hébergement en hôtellerie religieuse en demi-pension, en chambre double.
- ✓ la gratuité en chambre double.
- ✓ 3 déjeuners dont un déjeuner pizza et 1 panier repas.
- ✓ l'entrée payante aux Catacombes.
- ✓ la location d'audiophones pendant 5 journées.
- ✓ la réservation des célébrations et des rencontres.
- ✓ l'assistance de notre bureau à Rome.
- ✓ les assurances : frais médicaux, rapatriement, bagages, responsabilité civile et annulation.
- ✓ une documentation de voyage : guide *Pèlerins à Rome* (Prions en Eglise), sac à dos et étiquettes bagages.

### CE PRIX NE COMPREND PAS

- \* le supplément chambre individuelle : **135 €** (accordée dans la limite de 10% de l'effectif du groupe). Au-delà de 10 % : 215 €.
- \* le service d'un guide francophone : 290 € par demi-journée pour le groupe.
- \* le service d'un accompagnateur : 200 € par demi-journée pour le groupe.
- \* la réduction pour la demi-pension pendant toute la durée sur séjour : 105 € par personne.
- \* la taxe de séjour de 6 € par personne et par nuit (soit 24 €).
- \* le déjeuner du 11/02/25.
- \* les boissons, les cafés, le port des bagages et les extras personnels.
- \* les offrandes dans les églises et sanctuaires lors des célébrations.

### CE PRIX A ÉTÉ CALCULÉ

sur la base des tarifs connus à ce jour. Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction de la variation des taxes aériennes, des tarifs connus à ce jour et de l'effectif du groupe.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par écrit au chef de groupe et à l'agence (courrier ou mail).

Annulation avant le 02/01/2025 : 160€ non remboursables ; Du 03/01/2025/04 au 11/01/2025 : 210 € non remboursables.

A moins de 30 jours du départ (12/02/25), les frais d'annulation peuvent être remboursables (franchise de 10% des frais d'annulation par personne) selon les clauses du contrat de la compagnie d'assurance *VVV ASSISTANCE*. Ils sont calculés en pourcentage du prix du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ, comme suit : Entre 30 et 21 jours (12/01) : 25% du prix total du voyage ; Entre 20 et 8 jours (22/01) : 50% Entre 7 et 2 jours (04/02) : 75% ; A moins de 2 jours (10/02) : 100%.